

# Contrôle n°3 — Corrigé

## EXERCICE 1

### Partie A

1. Un tirage est une partie à 3 éléments de l'ensemble  $E = \{1, 2, \dots, 12\}$ . Il y a donc  $\binom{12}{3} = \frac{12 \times 11 \times 10}{3!} = \frac{1320}{1 \times 2 \times 3} = 220$  tirages possibles.
2. (a) Un tirage ne contenant que des cartes bleues est une partie à 3 éléments de l'ensemble des huit cartes bleues. Il y a donc  $\binom{8}{3} = \frac{8 \times 7 \times 6}{3!} = \frac{336}{1 \times 2 \times 3} = 56$  tirages possibles.  
(b) De même que dans la question précédente, il y a  $\binom{4}{3} = 4$  tirages ne comportant que des cartes rouges. D'après le principe additif, il y a donc  $4 + 56 = 60$  tirages comportant trois cartes rouges ou trois cartes bleues.
3. La carte numérotée 5 étant choisie, il s'agit de choisir 2 cartes parmi les 11 restantes. Il y a donc  $\binom{11}{2} = 55$  possibilités.
4. Cela revient à choisir une carte rouge parmi les quatre du paquet et deux cartes bleues parmi les huit du paquet. D'après le principe multiplicatif, il y a  $\binom{4}{1} \times \binom{8}{2} = 4 \times 28 = 112$  possibilités.

### Partie B

1. Un tirage est un 3-uplet de l'ensemble  $E = \{1, 2, \dots, 12\}$ . Il y a donc  $12^3 = 1728$  tirages possibles.
2. (a) La carte 3 étant tirée en premier, il y a alors autant de tirages que de 2-uplets de l'ensemble  $E = \{1, 2, \dots, 12\}$ . Il y a donc  $12^2 = 144$  possibilités.  
(b) Il y a 4 possibilités pour la première carte rouge. Il y a aussi 4 possibilités pour la deuxième carte rouge. Enfin, il y a 4 possibilités pour la dernière carte rouge. D'après le principe multiplicatif, il y a  $4 \times 4 \times 4 = 64$  tirages possibles ne comportant que des cartes rouges.  
Remarque : on aurait aussi pu dire qu'un tel tirage est un 3-uplet de l'ensemble des quatre cartes rouges.
3. Un tirage qui ne comporte pas le 1 est un 3-uplet de l'ensemble  $F = \{2, 3, 4, \dots, 12\}$ . Il y a donc  $11^3 = 1331$  possibilités.
4. 1er cas : la carte rouge est tirée en premier. Les deux autres cartes sont donc bleues. Il y a donc  $4 \times 8 \times 8 = 256$  possibilités.  
2ème cas : la carte rouge est tirée en deuxième. Il y a alors  $8 \times 4 \times 8 = 256$  possibilités.  
3ème cas : la carte rouge est tirée en dernier. Il y a alors  $8 \times 8 \times 4 = 256$  possibilités.  
D'après le principe additif, il y a  $256 + 256 + 256 = 768$  possibilités.

## Partie C

1. Un tirage est un 3-uplet d'éléments distincts de  $E = \{1, 2, \dots, 12\}$ . Il y a donc  $12 \times 11 \times 10 = 1320$  possibilités.
2. (a) Un tirage ne comportant que des cartes bleues est un 3-uplet d'éléments distincts de l'ensemble des huit cartes bleues. Il y a donc  $8 \times 7 \times 6 = 336$  possibilités.  
(b) Il y a donc  $1320 - 336 = 984$  tirages comportant au moins une carte rouge.
3. La première carte étant tirée, il y a 11 possibilités pour la seconde et 10 possibilités pour la troisième. D'après le principe multiplicatif, il y a  $11 \times 10 = 110$  possibilités.

## EXERCICE 2

1. (a)  $u_1 = 1,5 - \frac{1,5}{1+2u_0} = 1,5 - \frac{1,5}{1+2 \times \frac{1}{2}} = 1,5 - \frac{1,5}{1+1} = 1,5 - 0,75 = 0,75$   
 $u_2 = 1,5 - \frac{1,5}{1+2u_1} = 1,5 - \frac{1,5}{1+2 \times 0,75} = 1,5 - \frac{1,5}{2,5} = 1,5 - 0,6 = 0,9$
2. (b) **Initialisation.** Si  $n = 0$ ,  $u_0 = \frac{1}{2}$  donc  $0 < u_0 < 1$ . La propriété est vraie au rang  $n = 0$ .  
**Héritéité.** Soit  $n \in \mathbb{N}$ . On suppose que  $0 < u_n < 1$ . Montrons que  $0 < u_{n+1} < 1$ .  
On a supposé que  $0 < u_n < 1$   
donc  $0 < 2u_n < 2$   
donc  $1 < 1+2u_n < 3$   
donc  $\frac{1}{1+2u_n} > \frac{1}{3}$  car la fonction inverse est décroissante sur  $]0; +\infty[$   
donc  $\frac{-1,5}{1} < -\frac{1,5}{1+2u_n} < \frac{-1,5}{3}$   
donc  $-1,5 < -\frac{1,5}{1+2u_n} < -0,5$   
donc  $1,5 - 1,5 < 1,5 - \frac{1,5}{1+2u_n} < 1,5 - 0,5$   
d'où  $0 < u_{n+1} < 1$ .  
L'héritéité est donc vérifiée.  
**Conclusion.** Ainsi, d'après le théorème de la récurrence,  $\forall n \in \mathbb{N}, 0 < u_n < 1$ .

2. (a) Soit  $n \in \mathbb{N}$ . On a :

$$\begin{aligned}
 u_{n+1} - u_n &= 1,5 - \frac{1,5}{1+2u_n} - u_n \\
 &= \frac{1,5(1+2u_n)}{1+2u_n} - \frac{1,5}{1+2u_n} - \frac{u_n(1+2u_n)}{1+2u_n} \\
 &= \frac{1,5(1+2u_n) - 1,5 - u_n(1+2u_n)}{1+2u_n} \\
 &= \frac{1,5 + 3u_n - 1,5 - u_n - 2u_n^2}{1+2u_n} \\
 &= \frac{2u_n - 2u_n^2}{1+2u_n} \\
 &= \frac{2u_n(1-u_n)}{1+2u_n}
 \end{aligned}$$

(b) On sait que  $u_n > 0$  et  $1+2u_n > 0$ . De plus,  $u_n < 1$  alors  $0 < 1-u_n$  donc, d'après la règle des signes,  $0 < u_{n+1} - u_n$ . La suite  $(u_n)$  est bien croissante.

(c) Puisque la suite  $(u_n)$  est croissante et majorée par 1, d'après le théorème de convergence monotone elle converge vers un réel  $\ell$ .

3. (a) Soit  $n$  un entier naturel.

$$\begin{aligned}
 u_{n+1} &= 1,5 - \frac{1,5}{1+2u_n} \\
 &= \frac{1,5(1+2u_n)}{1+2u_n} - \frac{1,5}{1+2u_n} \\
 &= \frac{1,5(1+2u_n) - 1,5}{1+2u_n} \\
 &= \frac{1,5 + 3u_n - 1,5}{1+2u_n} \\
 &= \frac{3u_n}{1+2u_n}
 \end{aligned}$$

(b) Soit  $n$  un entier naturel.

$$\begin{aligned}
 1 - u_{n+1} &= 1 - \frac{3u_n}{1+2u_n} \\
 &= \frac{1+2u_n}{1+2u_n} - \frac{3u_n}{1+2u_n} \\
 &= \frac{1+2u_n - 3u_n}{1+2u_n} \\
 &= \frac{1-u_n}{1+2u_n}
 \end{aligned}$$

4. (a) Soit  $n \in \mathbb{N}$ . D'après les questions précédentes,

$$\begin{aligned}
 v_{n+1} &= \frac{u_{n+1}}{1-u_{n+1}} = \frac{\frac{3u_n}{1+2u_n}}{1-u_{n+1}} \\
 &= \frac{3u_n}{1+2u_n} \times \frac{1+2u_n}{1-u_n} \\
 &= \frac{3u_n}{1-u_n} \\
 &= 3 \times \frac{u_n}{1-u_n} \\
 &= 3v_n
 \end{aligned}$$

La suite  $(v_n)$  est donc une suite géométrique de raison  $q = 3$ .

(b) La premier terme de la suite  $(v_n)$  est  $v_0 = \frac{u_0}{1-u_0} = \frac{\frac{1}{2}}{1-\frac{1}{2}} = 1$ .

On en déduit que pour tout entier naturel  $n$ ,  $v_n = v_0 \times q^n = 1 \times 3^n$  d'où  $v_n = 3^n$ .

(c) Soit  $n \in \mathbb{N}$ .

$$\begin{aligned}
 v_n &= \frac{u_n}{1-u_n} \iff (1-u_n)v_n = u_n \\
 &\iff v_n - u_nv_n - u_n = 0 \\
 &\iff v_n - u_n(v_n + 1) = 0 \\
 &\iff v_n = u_n(v_n + 1) \\
 &\iff u_n = \frac{v_n}{v_n + 1}
 \end{aligned}$$

On en déduit alors que  $u_n = \frac{3^n}{3^n + 1}$ .

(d) Pour tout entier naturel  $n$ ,

$$\frac{3^n}{3^n + 1} = \frac{3^n}{3^n(1 + \frac{1}{3^n})} = \frac{1}{1 + \frac{1}{3^n}}$$

Or,  $\lim_{n \rightarrow +\infty} 3^n = 0$  (car  $3 > 1$ ) donc  $\lim_{n \rightarrow +\infty} \frac{1}{3^n} = 0$ .

Par somme et quotient des limites, on en déduit que  $\lim_{n \rightarrow +\infty} u_n = 1$ .